colmar and you* *et vous

Réunions DE QUARTIER

QUARTIER SAINT-ANTOINE / LADHOF

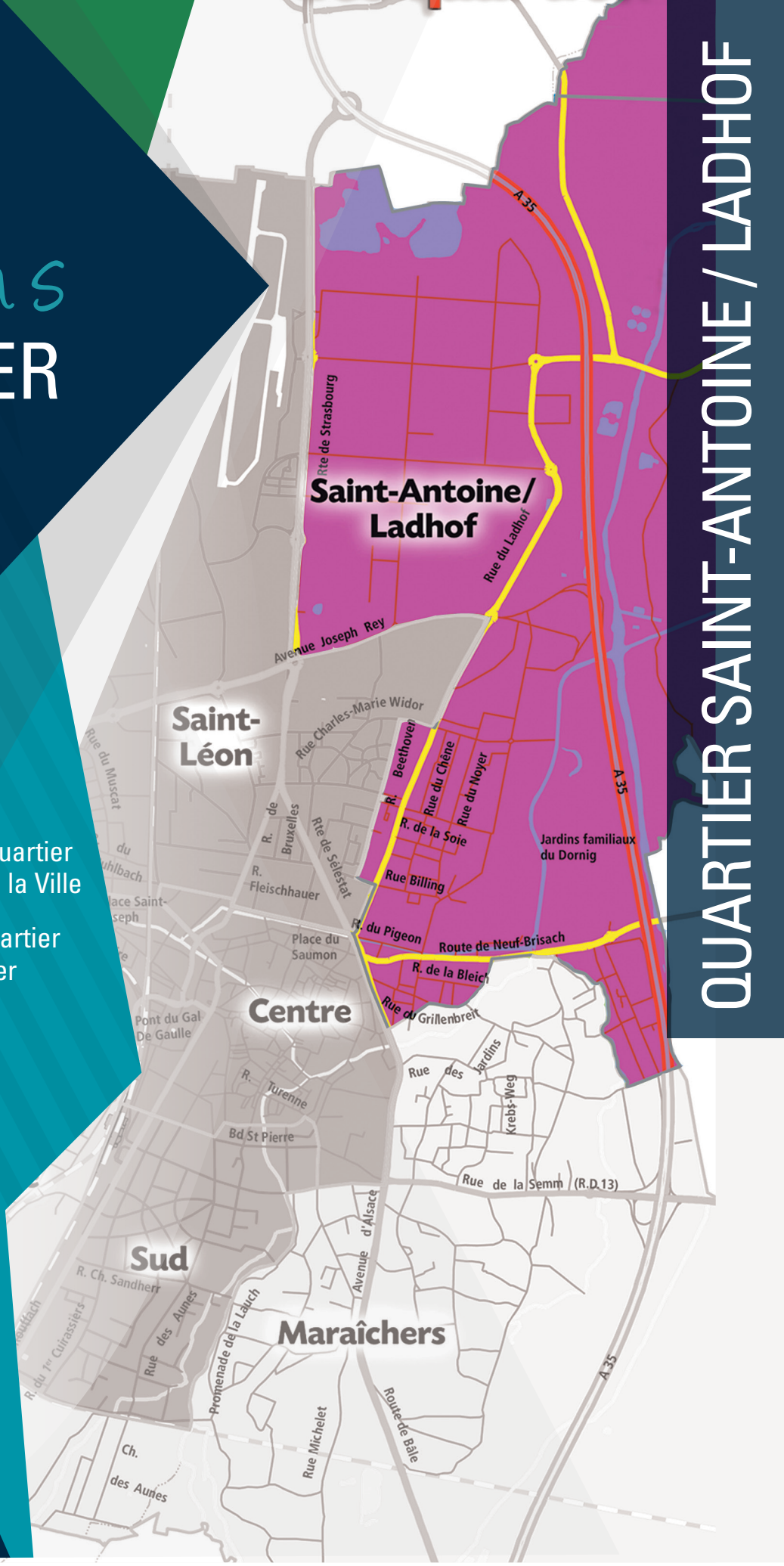

167e réunion de quartier sur l'ensemble de la Ville

19e réunion de quartier dans votre quartier

11 avril 2019

colmar.fr agenda.colmar.fr #colmarandyou

COLMAR AGGLOMÉRATION

Colmar

LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

dépenses de fonctionnement 2018

ratio à l'habitant

1 030 € / an

ratio moyen national*

1 361 € / an

économie

331 € / an par habitant

soit une économie totale de 331 x 71 781 habitants = 23 759 511 €

les dépenses de fonctionnement de la Ville restent stables depuis 2014

l'investissement en 2018

ratio à l'habitant

505 € / an

ratio moyen national*

267 € / an

soit un investissement supplémentaire de 17 084 K€

(investissement par habitant pour 2019 : 683€)

la dette à l'habitant au 31/12/2018

hors dette récupérable hors hôtel de police

903 €

moyenne nationale*

1 457 €

en 2018, le coût des intérêts représentait 1,19% du budget de fonctionnement de la ville. Pour 2017, ce taux était de 1,16% (en 1995, ce taux était de 5,13%)

* statistiques de la DGCL - *les collectivités locales en chiffres* 2018, par strate de population en 2016.

Pas de hausse de la fiscalité depuis 7 ans

De 2013 à 2018, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2019, pour la septième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.
Sur la base d'une comparaison effectuée en 2017 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 13 084 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 35 634 661 € | annuel 2018 : 2 751 154 €

vélos | 2 121 554 €
19 937 bénéficiaires (vélo traditionnel)
325 bénéficiaires (vélo assistance électrique)

transport seniors | 1 617 766 €
33 828 bénéficiaires

restauration scolaire | 1 689 018 €
8 682 bénéficiaires

ciné pass | 986 511 €
49 680 carnets juniors, seniors et seniors+ distribués

prime de naissance | 355 655 €
4 586 bénéfiaires

aide rentrée scolaire | 979 400 €
12 078 bénéficiaires

aide à l'acquisition d'une tablette numérique | 273 562 €
1 928 bénéficiaires

aide au financement du permis de conduire | 385 904 €
bénéficiaires : 608 jeunes Colmariens âgés de 17 à 23 ans / 62 personnes en quête d'emploi.

VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

SÉCURITÉ

En 2018, la Police municipale a effectué 3407 interventions sur l'ensemble de la circonscription.

Contrôles de vitesse : en 2018, la Police municipale a effectué 133 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la ville, contrôlé 7 061 véhicules et verbalisé 165 automobilistes en excès de vitesse. 21 contrôles ont été effectués dans le quartier Saint Antoine/Ladhof, dont 3 rue du Ladhof, 5 rue de la Lauch et 13 avenue Joseph Rey .

Patrouilles : La police municipale effectue quotidiennement des patrouilles dans le quartier Saint Antoine / Ladhof, dans le cadre de ses missions et de la surveillance de l'espace public.

Dispositif « Papys-Mamys trafic » : en 2018, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale a procédé à la surveillance de 121 résidences sur l'ensemble de l'année, conjointement avec la police nationale.

Protection des habitations : la ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2018, la ville a soutenu 15 foyers Colmariens.

Chiens de 1ère et 2e catégorie : la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2018, 14 chiens ont été déclarés dans ces catégories.

Déjections canines et jets de mégots : En 2018, la Police municipale et les brigades vertes ont relevées 153 infractions pour des déjections canines ainsi que 166 jets de mégots sur la voie publique.

Fourrière automobile : En 2018, la Police municipale a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 946 véhicules.

contrôles de vitesse

protection des habitations

téléassistance personnes agées

patrouilles

FOCUS

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-633-6 du code pénal (contravention de 3ème classe d'un montant de 68 €).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

JOURNÉE CITOYENNE

La Ville de Colmar organise une « journée citoyenne » le samedi 25 mai 2019. Il est fait appel aux bonnes volontés pour participer à des travaux visant à servir l'intérêt général, tout en favorisant la communication et la convivialité. Ce « faire ensemble » contribue au mieux « vivre ensemble ».

Soyez nombreux à y participer !

Inscription à l'adresse électronique suivante : journee.citoyenne@colmar.fr

PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère 797 logements dans les quartiers Saint-Antoine – Ladhof.

Ce qui a été réalisé en 2018 dans le patrimoine situé quartier Saint-Antoine - Ladhof :

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier s'élève en 2018 à 509 365 €, soit un montant de 639 € / logement (y compris les interventions de type P2 et P3 dans le cadre de la prestation multiservices / hors contrats d'entretien non récupérables).

797
logements gérés par Pôle habitat

509 365 €
de travaux de maintenance sur les immeubles du quartier

639 €
consacrés par logement

LES TRAVAUX 2018 DANS VOTRE QUARTIER

VOIRIE | travaux de réhabilitation et de réaménagement | 620 000 €
rue et place Billing, rue de la Luss, chemin de la Birg

ÉCLAIRAGE PUBLIC | nouvelles installations et enfouissement réseaux France Télécom | 210 000 €
rue et place Billing

ELECTRICITÉ | travaux de raccordement | financement par des tiers
route de Neuf Brisach, rue du Ladhof, avenue Jospeh Rey

GAZ | travaux de maillage du réseau | 180 000 €
R.D. 4 (entre la rue Denis Papin et la commune de Houssen)

EAU | travaux de renouvellement du réseau et branchements | 150 000 €
rue Billing

ASSAINISSEMENT | réhabilitation et renouvellement du réseau | 306 000 €
place Billing, rue du gaz, rue du canal, rue du Ladhof (R.D. 4)

ESPACES VERTS | travaux d'aménagement | 25 375 €
abords voirie rue Billing

NETTOIEMENT | travaux d'amélioration | 65 283 €
rue Billing ; agrandissement et déplacement du site de tri / rue Boxler, rue du Ladhof et rue Kuhlmann ; fourniture de 6 conteneurs enterrés et 3 bornes biodéchets

LOISIRS & SPORTS | travaux d'entretien et d'amélioration | 111 874 €
piscine Aqualia, Colmar Stadium

ENSEIGNEMENT | travaux d'entretien et d'amélioration | 137 089 €
école maternelle et élémentaire Macé, école maternelle La Fontaine

PETITE ENFANCE | travaux d'entretien et d'amélioration | 7 273 €
mini-crèche Ladhof

CULTES | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 4 162 €
association socioculturelle, église Saint-Antoine

CULTURE | travaux de sécurisation du site (télésurveillance) | 4 371 €
bibliothèque Grillenbreit

ÉCONOMIE | travaux | 60 184 €
Institut Création Entreprise : travaux d'entretien et d'amélioration
Arrêt Berlioz (mise en accessibilité quais de bus)

total : 1 881 611 €

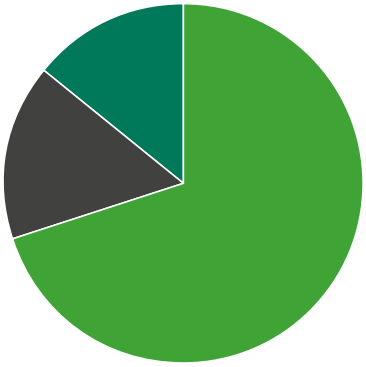

salubrité / sécurité
loisirs / culture
cadre de vie

DES OUTILS A VOTRE SERVICE

Colmar et vous
www.colmar.fr/numerique

L'agenda de vos sorties
agenda.colmar.fr

DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS ?

contactez-nous par mail : reunions-quartier@colmar.fr